



LE GROUPEMENT ACTIBAIE LANCE SA CHARTE D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL
ET ORGANISE UNE SÉANCE DE SIGNATURE À EQUIPBAIE !

© ATEs MHZ

Communiqué de presse : le 2 septembre 2021

Le mardi 21 septembre de 12h30 à 14h00, Le Groupement Actibaie lancera officiellement sa charte d'engagement environnemental sur EquipBaie. Pour l'occasion, les premiers adhérents signataires seront réunis sur le stand du Pôle Fenêtre afin de signer officiellement le document d'adhésion autour d'un cocktail.



A cette occasion, Yannick Michon, président du Groupement Actibaie présentera la charte, les raisons de sa création, les objectifs et les implications pour les signataires.

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) prévoit la décarbonisation quasi-complète du secteur du bâtiment d'ici 2050. Le bâtiment à lui tout seul représente 30% des émissions annuelles de gaz à effet de serre. À la lumière de ces faits, les actions en faveur d'un développement réellement durable sont d'une importance capitale.

Afin de répondre aux enjeux climatiques, le Groupement Actibaie a décidé de mobiliser tous les professionnels fabricants de portes, portails, portes automatiques piétonnes, stores et volets dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) plus respectueuse de l'environnement.

25 SIGNATAIRES DE LA CHARTE DEPUIS SA CRÉATION

La Charte d'Engagement Environnemental a été initiée en mai 2021. Proposée sous la forme du volontariat, elle s'inscrit en droite ligne des actions menées par le Groupement déjà largement investi dans les grands enjeux sociétaux et environnementaux, comme la réduction de la facture énergétique, la diminution des émissions de CO₂, le confort thermique des bâtiments, la technologie sans contact que la pandémie a propulsée sur le devant de la scène.

LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

La charte s'articule autour de quatre grands engagements qui détaillent les grandes étapes de vie d'un produit à savoir la conception, l'approvisionnement de matières premières, la production et sa fin de vie.

UN ENGAGEMENT FORT ET CONCRET

En signant la charte d'adhésion, les entreprises s'engagent en faveur de l'intégration de la transition écologique dans leur activité. Les métiers de la fermeture et de la protection solaire réaffirment ainsi leurs objectifs en matière environnementale ainsi que l'implication des entreprises et de leurs collaborateurs dans l'évolution des métiers face au défi écologique.

En contrepartie des engagements pris, le Groupement Actibaie s'engage à accompagner ses adhérents dans leurs actions et à promouvoir leurs initiatives.

LA MARQUE DE LA CHARTE

Un logotype sera également présenté le jour de la signature. Cet identifiant sera à la disposition des signataires et pourra être apposé sur l'ensemble de leurs supports de communication. Les entreprises devront faire la preuve de l'acquisition des connaissances et conditions d'accès à son utilisation.

ACTIDAY : UN PROGRAMME ÉVÉNEMENTIEL AUTOUR DES GRANDS DÉFIS DE L'ENVIRONNEMENT

Cette année, ActiDay est organisé sur le salon Equipbaie, où le Groupement Actibaie est présent sur le stand G64 Hall 1 (stand Pôle Fenêtre). La journée sera divisée en quatre parties : l'Assemblée Générale dans son format habituel sera réservée aux adhérents. Après l'Assemblée Générale, les adhérents comme les visiteurs pourront assister à une conférence présentée par Pascal Picq, sur l'Espace Aréna Innovation Enfin, les ateliers, animés conjointement par des intervenants et des membres de l'équipe se tiendront également Espace Aréna Innovation.

Dernière minute : Oliver SALLERON, Président de la FFB interviendra à 12H00. Il clôturera la matinée d'ActiDay.

Qui est Pascal Picq ? Conférencier et animateur de la plénière : l'humanité à l'épreuve du coronavirus : quelles suites ?

Pascal Picq, paléoanthropologue de renom, ancien maître de conférences au Collège de France et auteur de nombreux livres, fournira des clés de compréhension de l'évolution actuelle de la société et de ce que cette épidémie peut engendrer comme bouleversements et innovations. Il est un témoin privilégié pour affirmer que l'humanité, après avoir surmonté cette crise, pourrait même en tirer le meilleur.

De quoi allons-nous parler pendant les ateliers ?

- **14h15 - 14h45 : La conjoncture du bâtiment, état des lieux et perspectives**
La pandémie de Covid-19 a marqué un coup d'arrêt à une forte dynamique pour le secteur du bâtiment. L'occasion de faire un point objectif sur la situation à mi-année.
- **15h00 - 15h45 : RE 2020 : défis et opportunités**
La nouvelle réglementation environnementale RE 2020 entrera en vigueur le 1er janvier 2022. Quels sont les impacts et les bénéfices pour les adhérents du Groupement Actibaie ?
- **16h00 - 16h45 : La RSE pour les entreprises du bâtiment**
Présentation de l'outil "Bâtitisseur responsable", développé par la FFB qui permet de réaliser son bilan RSE.
- **17h00 - 17h45 : Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les produits de construction**
La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) introduit, entre autres, le concept de la responsabilité élargie des producteurs pour tous les produits de construction. Cette loi va profondément changer les pratiques des acteurs du bâtiment.



A propos : Affilié à la FFB le Groupement Actibaie est le groupement professionnel qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores. Il regroupe à la fois les fabricants industriels, les assembleurs et les entrepreneurs installateurs au sein de quatre groupes métiers : portes automatiques piétonnes, portes et portails, volets, stores. Le Groupement Actibaie compte plus de 2500 adhérents répartis en 2 450 installateurs comptant 30 000 salariés et 104 industriels comptant 20 000 salariés.

Groupement Actibaie : 10, rue du Débarcadère - 75017 PARIS – Tél : 01 40 55 13 10